



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 décembre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 décembre 2004

**Cession de deux parcelles de terrains route d'Aiffres à la S.C.I. de
l'Albertière et l'entreprise BONNEAU (section LH n° 19p et 33 p)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004

DELIBERATION D20040480

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Cession de deux parcelles de terrains route d'Aiffres à la S.C.I. de
l'Albertière et l'entreprise BONNEAU (section LH n° 19p et 33
p)**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort est propriétaire de terrains situés le long de la route d'Aiffres et de la rue des Sources compris entre Intermarché et les Pépinières BONNEAU. Ces deux entreprises souhaitent se développer, se diversifier, et par là-même accroître leur attractivité. Elles ont besoin d'espaces supplémentaires et en ce sens sollicitent la Ville pour lui acquérir une partie des terrains de la route d'Aiffres (LH n° 19p et 33 p).

Un accord est intervenu sur la base du prix fixé par le Service du Domaine, soit 12,86 €/m² ; les superficies exactes à céder seront déterminées par géomètre-expert (environ 27 000 m² pour la première et 7 000 m² pour la seconde).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la cession décrite ci-dessus au prix de 12,86 €/m², d'une part à la S.C.I. de l'Albertière (environ 27 000 m²) et d'autre part aux pépinières BONNEAU Alain (environ 7 000 m²) ou toute personne morale pouvant s'y substituer.
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les actes à intervenir, tous les frais et droits y afférents étant à la charge des acquéreurs, sauf les frais de géomètre.

La recette sera imputée au chapitre 77 – sous-chapitre 8241 – compte nature 775 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)